

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1341

présenté par

M. Freschi, M. Jolivet, M. Cormier-Bouligeon et Mme Mauborgne

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 30 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.